



Tolérances pour le bâtiment — Partie 6 : Principes généraux pour les critères d'acceptation, le contrôle de conformité aux spécifications de tolérance dimensionnelle et le contrôle statistique — Méthode 1

Tolerances for building — Part 6 : General principles for approval criteria, control of conformity with dimensional tolerance specifications and statistical control — Method 1

Première édition — 1986-11-15

CDU 69.02 : 621.753.1

Réf. n° : ISO 3443/6-1986 (F)

Descripteurs : bâtiment, composant, tolérance de dimension, contrôle de réception, contrôle statistique de qualité.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 3443/6 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 59, *Construction immobilière*.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Sommaire

	Page
0 Introduction	1
1 Objet et domaine d'application	1
2 Références	1
3 Définitions	1
4 Tolérances et exigences spécifiées	1
5 Responsable des procédures de contrôle	2
6 Acceptation des unités	2
7 Acceptation des lots	2
8 Acceptation par échantillons représentatifs (contrôle sur échantillon)	3
9 Plan d'échantillonnage	3
10 Acceptation et rejet des lots	3
11 Exigences d'exactitude sur les mesurages	3
12 Conditions de référence	3